



**GROUPEMENT DES ASSOCIATIONS DES RETRAITES  
DU MINISTERE DE L'INTERIEUR**

23 juillet 2025

**Rencontre avec Mme Perrine BARRÉ**

*Hôtel Beauvau – Ministère de l'intérieur – Paris 8e*

Etaient présents :

**Ministère de l'Intérieur :**

Mme Perrine BARRÉ (Conseillère budgétaire chargée de la modernisation du ministère de l'intérieur)

Mme Christelle MATHIEU (Cheffe de Pôle social-Ressources humaines, Contrôleuse générale des services actifs de la police nationale) DGPN

Mme Vanessa VILLARD (Chargée de mission auprès contrôleur général, conseiller police Bruno GALLOT)

**L'Association Générale des Retraités de la Police Nationale (AGRPN)**

Monsieur Jean BABOURAM (Président)

**L'Association Nationale des Retraités, des actifs et des amis de la Police (ANRP)**

Marc STRAVOPODIS (Président)

**L'Union Nationale des Retraités de la Police (UNRP)**

Monsieur Patrick FLEURY (Président)

Dans le cadre d'une demande d'audience formulée par courrier en date du 12 mai 2025, adressée au Premier ministre Monsieur François BAYROU et au Ministre de l'intérieur Monsieur Bruno RETAILLEAU, et co-signée par les trois Présidents du GARMI afin de présenter le groupement et ses objectifs, une réponse a été reçue le 22 mai 2025 proposant un rendez-vous avec Madame Perrine BARRÉ, Conseillère budgétaire chargée de la modernisation du ministère.

La présente rencontre s'inscrit dans ce contexte.

## **Objectif de la rencontre**

Cette réunion avait pour but de faire connaître à notre ministère de tutelle les objectifs et les missions du GARMI, ainsi que de faire part des préoccupations et des demandes des retraités du Ministère de l'Intérieur.

## **Points abordés et revendications :**

### **1. Préoccupations liées aux pensions de retraite**

Les retraités expriment leur exaspération face aux attaques répétées des politiques, notamment de la part du gouvernement, concernant leurs pensions. Il a été souligné que les propositions actuelles se limitent principalement à des retenues et au gel des pensions, ce qui impacte particulièrement les retraités dont les revenus sont modestes, surtout en période d'incertitude économique.

### **2. Prise en charge des retraités par les assistants de service social**

Nous avons exprimé le besoin urgent d'une meilleure prise en charge de nos retraités par les assistants de service social, afin d'assurer un soutien plus adapté et efficace.

### **3. Actions spécifiques pour les retraités dans les C.L.A.S.**

Le GARMI a demandé que des actions spécifiques en faveur des retraités soient prises en compte dans les C.L.A.S. (Commissions Locales d'Action Sociale), et ce, en tant qu'ayant droit sur le budget social et pour une meilleure considération pour ceux qui ont œuvrés dans ce Ministère

Une demande a été formulée concernant la prise en compte du lieu de résidence des ayants droit, plutôt que leur dernière affectation, afin d'ajuster les actions en tenant compte de la réalité géographique des retraités.

### **4. Absence de représentants des retraités dans les plénières de l'action sociale**

Il a été signalé l'absence de représentants des retraités dans les plénières de l'action sociale, ce qui empêche une véritable participation aux choix des actions sociales. Le GARMI a proposé qu'une représentation soit mise en place afin d'assurer une meilleure prise en compte des besoins des retraités dans les décisions.

## 5. La désignation d'un interlocuteur unique pour relayer nos demandes

Nous avons demandé un seul interlocuteur auprès du Ministère pour un gain de temps et éviter que nos sollicitations soient perdues dans les dédalles de notre administration

### Conclusion

Nous avons eu un entretien constructif avec une écoute attentive de Mme BARRÉ Conseillère budgétaire du Ministre et Mme Christelle MATHIEU Cheffe du Pôle social, Conseillère Ressources humaines DGPN.

La rencontre a permis de notifier les préoccupations des retraités du Ministère de l'Intérieur et d'ouvrir un dialogue avec notre Ministère de tutelle. Plusieurs pistes ont été évoquées pour améliorer la situation des retraités, notamment en matière de prise en charge sociale.

Mme BARRÉ s'est engagée à transmettre nos préoccupations liées aux pensions de retraite au cabinet du premier ministre.

Un suivi des actions sera nécessaire dans les mois à venir, notamment en ce qui concerne la consultation avec les responsables régionaux et les organisations syndicales.

Pour confirmer l'écoute de nos interlocuteurs, le lendemain nous avons eu le nom et les coordonnées du contact qui sera notre relais avec le Ministère.



Jean BABOURAM  
AGRPN



Marc STRAVOPODIS  
ANRP



Patrick FLEURY  
UNRP

